



N° 11F0027MIF au catalogue — N° 019

ISSN: 1703-0412

ISBN: 0-662-75386-0

Document de recherche

Série de documents de recherche sur l'analyse économique (AE)

Exode, rationalisation ou concentration? Analyse des sièges sociaux au Canada, 1999 à 2002

Par John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Mark Brown

Division de l'analyse microéconomique
18-F, Immeuble de R.H. Coats, Ottawa, K1A 0T6

Telephone: 1 800 263-1136



Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Exode, rationalisation ou concentration?

Analyse des sièges sociaux au Canada, 1999 à 2002

par

John R. Baldwin
Desmond Beckstead
Mark Brown

11F0027MIF N° 019

ISSN : 1703-0412
ISBN : 0-662-75386-0

Division de l'analyse microéconomique
18-F, Immeuble R.-H.-Coats
Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements:

Service national de renseignements: 1 800 263-1136
Renseignements par courriel : linfostats@statcan.ca

Décembre 2003

Le nom des auteurs est inscrit selon l'ordre alphabétique.

Ce document reflète les opinions des auteurs uniquement et non celles de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

Résumé.....	II
Sommaire.....	III
1. Introduction.....	1
2. Données.....	3
3. Taille du secteur des sièges sociaux dans l'économie.....	6
4. Taille du secteur des sièges sociaux selon la branche d'activité.....	7
5. Taille de la fonction de siège social à l'intérieur des entreprises.....	11
6. Répartition géographique de la fonction de siège social.....	15
7. Conclusion.....	18
Bibliographie.....	24

Résumé

Récemment, une attention considérable a été accordée dans le public à la diminution possible de l'effectif des sièges sociaux, par suite du déménagement de ceux-ci dans d'autres pays, ce qui donne souvent lieu à un phénomène d'exode. Le présent document sert à déterminer si nous avons observé des preuves de ce processus, à partir de nouvelles données du Registre des entreprises de Statistique Canada, au cours des quatre dernières années (1999-2002). Le présent document donne un aperçu de l'évolution de l'importance des sièges sociaux au Canada grâce à une mesure du nombre de sièges sociaux et de leur effectif. Dans l'ensemble, le document montre qu'il existe relativement peu de secteurs ou d'entreprises dont la fonction de siège social semble avoir diminué.

Mots clés : sièges sociaux, exode, économies associées à l'agglomération, technologies de l'information et des communications

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Sommaire

L'exode possible du milieu des affaires du Canada a suscité une attention considérable dans le public ces dernières années. Les analystes s'inquiètent que le Canada s'achemine, dans un certain nombre de secteurs, vers l'exode des sièges sociaux, avec pour résultat une élimination de la demande de services financiers ou de services clés aux entreprises. Étant donné que les secteurs des services financiers et des services aux entreprises figurent parmi ceux dont la croissance est la plus rapide et où les revenus sont les plus élevés, la disparition des sièges sociaux est perçue comme pouvant entraîner une diminution des perspectives de croissance pour le Canada.

Le départ des sièges sociaux est considéré comme étant lié à la réduction de la fonction de gestion. De façon plus particulière, il a trait au déplacement de l'effectif des sièges sociaux, et plus spécialement des fonctions des cadres supérieurs, vers l'extérieur du Canada. Dans le présent document, nous nous demandons s'il existe des preuves empiriques larges à l'appui de l'hypothèse selon laquelle la fonction de siège social est en train de disparaître au Canada.

L'analyse est fondée sur une nouvelle source de données qui a vu le jour au cours des dix dernières années, le Registre des entreprises de Statistique Canada, qui comprend des chiffres détaillés sur le nombre de sièges sociaux au Canada et leur effectif. Nous mettons l'accent sur les quatre dernières années (1999 à 2002), une période pendant laquelle l'exode des sièges sociaux aurait constitué un phénomène important selon les analystes. Il s'agit aussi de la période pour laquelle la qualité des données fournies est la plus fiable.

- *Le nombre de sièges sociaux a augmenté légèrement entre 1999 et 2002.*

Entre 1999 et 2002, le nombre de sièges sociaux est passé de 3 936 à 3 969.

C'est dans les secteurs de la fabrication (5,5 %), des services immobiliers et des services de location et de location à bail (4,4 %) et dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (4,2 %) que le nombre de sièges sociaux a augmenté le plus, sur une base annuelle. Il a diminué le plus dans le commerce de gros (3,0 %), l'extraction minière et l'extraction de pétrole et de gaz (2,8 %) ainsi que la construction (2,8 %).

- *L'effectif des sièges sociaux a augmenté légèrement au cours de la période à l'étude.*

L'effectif des sièges sociaux a augmenté à un taux annualisé d'environ 1 %.

La croissance la plus marquée de l'effectif a été enregistrée dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail (12,0 %), les services professionnels et techniques (7,7 %) ainsi que la finance et les assurances (6,9 %). L'effectif a diminué dans l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (5,4 %), l'hébergement et les services de restauration (5,6 %) et la construction (4,7 %).

- *L'augmentation de la proportion de l'effectif des sièges sociaux à l'intérieur des entreprises est généralement liée à des stratégies commerciales réussies, le succès étant mesuré par la croissance de l'emploi.*

Les entreprises dont la part de l'effectif attribuable aux sièges sociaux a connu une hausse ont aussi vu leur effectif total augmenter entre 1999 et 2002. Par contre, les entreprises dont la part de l'effectif attribuable aux sièges sociaux a diminué ont aussi connu une baisse de leur effectif total au cours de la même période.

- *L'effectif des sièges sociaux est concentré au niveau géographique dans quelques grands centres urbains – Toronto, Montréal et Calgary.*

En 2002, Calgary a devancé Vancouver comme le plus important centre de sièges sociaux dans l'Ouest du Canada. Conformément à la perception populaire, Toronto a continué de consolider sa position comme plus important centre de sièges sociaux au Canada, tandis que l'effectif des sièges sociaux à Montréal a diminué.

- *Il existe peu de preuves que l'effectif des sièges sociaux est de plus en plus concentré dans les grands centres urbains de sièges sociaux. Cela signifie qu'il n'y a pas eu d'augmentation des avantages du regroupement de l'effectif dans les grandes villes, regroupement qui pourrait favoriser l'installation de sièges sociaux aux États-Unis.*

Même si l'effectif des sièges sociaux a augmenté rapidement à Calgary, par rapport aux autres villes de l'Ouest du Canada, Toronto et Montréal ont connu un taux de croissance plus faible que plusieurs villes plus petites de l'Ontario (Hamilton et Ottawa) et du Québec (Québec).

1. Introduction

L'exode possible des sièges sociaux du Canada a suscité une attention considérable dans le public ces dernières années. La disparition des cadres supérieurs d'une entreprise est perçue par certains comme ayant des conséquences néfastes sur la demande de services dans l'économie canadienne et sur les débouchés pour les Canadiens.

Une génération d'analystes a décrié les exploitations multinationales au Canada, les décrivant comme ayant uniquement des fonctions tronquées, avec un minimum d'activités, voire pas d'activités du tout, dans les domaines de la recherche et du développement. Ces fonctions étaient considérées comme essentielles à l'établissement d'une capacité de recherche produisant des retombées substantielles pour le reste de l'économie canadienne¹.

Aujourd'hui, une nouvelle génération d'analystes s'inquiètent du fait que le Canada s'achemine, dans un certain nombre de secteurs, vers une disparition du milieu des affaires, qui entraîne non seulement une incapacité en matière de recherche et de développement, mais qui élimine la demande de services financiers ou de services clés aux sièges sociaux. Étant donné que les secteurs des services financiers et des services aux entreprises figurent parmi ceux dont la croissance est la plus rapide et où les revenus sont les plus élevés, l'exode des sièges sociaux est perçu comme diminuant les perspectives de croissance du Canada.

Leur disparition est associée par l'opinion publique à la réduction de la fonction de gestion. De façon plus particulière, elle comporte un lien avec le déplacement de l'effectif des sièges sociaux, et plus particulièrement des fonctions de cadres supérieurs, vers l'extérieur du Canada. Par conséquent, les études de ce phénomène qui visent à interpréter les données sur l'importance des sièges sociaux doivent tenir compte des facteurs qui entraînent des changements dans la gestion des entreprises canadiennes et, dans un contexte plus large, des changements dans la gestion des entreprises nord-américaines.

Pour comprendre le phénomène, il convient de se poser deux questions. Tout d'abord, assiste-t-on à une diminution ou à une augmentation générale du nombre de gestionnaires dans les sociétés? Les entreprises procèdent-elles à une rationalisation ou à une concentration de leur effectif de cadres? En deuxième lieu, assiste-t-on à un changement quant à l'emplacement des sièges sociaux des entreprises, et de façon plus particulière, l'effectif des sièges sociaux se déplace-t-il de plus en plus vers l'extérieur du Canada? Les entreprises procèdent-elles à un déménagement de leur fonction de siège social? Tous ces éléments pourraient être la cause des changements qui touchent le nombre de gestionnaires au Canada. Examinons-les chacun à tour de rôle.

La première question nécessite une évaluation de l'économie de l'entreprise (voir Caves et Kreps, 1993). Les gestionnaires exécutent des fonctions de planification, d'organisation et de contrôle dans les entreprises. Le nombre de gestionnaires dépend en premier lieu de la taille de l'entreprise. Mais il dépend aussi de l'efficacité du processus de gestion. Les grandes entreprises ont pris de l'expansion en raison de leur capacité d'assimiler, d'évaluer et d'utiliser l'information.

¹ Pour un examen de la pertinence de cette perception des multinationales, voir Baldwin et Hanel (2000).

Tous ces éléments sont extrêmement complexes, et la responsabilité de la coordination de ce processus revient principalement, mais pas exclusivement, aux gestionnaires. La révolution des technologies de l'information et des communications (TIC) a fourni de nouveaux outils aux gestionnaires pour acquérir et organiser l'information. Ces technologies ont augmenté l'efficacité des entreprises et ont entraîné des réductions de coûts (Baldwin et Sabourin, 2002). Il n'est pas faux de prétendre que certaines de ces réductions ont touché le nombre de gestionnaires requis pour s'acquitter des fonctions de gestion.

Toutefois, nous devons faire attention de ne pas conclure que la révolution des TIC n'a entraîné qu'une réduction du nombre de gestionnaires. Dans certains cas, elle peut avoir élargi la capacité des gestionnaires à contrôler des opérations décentralisées. Elle peut avoir permis au personnel de supervision, qui travaillait autrefois dans les installations de production, d'être relocalisé dans des sièges sociaux centralisés. Les branches d'activité où la balance des économies liées à la centralisation et de celles liées à la décentralisation penchait autrefois en faveur de la décentralisation peuvent avoir adopté un modèle plus centralisé avec la révolution liée aux TIC. Dans ce cas, on pourrait bien s'attendre à ce que l'effectif des sièges sociaux augmente.

Pour répondre à la deuxième question concernant l'installation à l'étranger d'un plus grand nombre de gestionnaires des activités canadiennes, il faut avoir recours à la théorie de l'emplacement (voir Duranton et Puga, 2002). La fonction de gestion liée au siège social de l'entreprise peut se retrouver à proximité du processus de production ou être séparée de celui-ci. Les grandes entreprises se caractérisent par des activités dans plusieurs usines qui sont situées à plusieurs endroits. Par conséquent, même si le siège social s'installe près de l'une des usines de l'entreprise, il ne pourra le faire que dans un seul emplacement (à moins que l'on décide de créer plusieurs sièges sociaux).

Nous devons nous tourner vers la géographie économique pour expliquer le choix d'un des emplacements de production, le cas échéant. Il se peut aussi qu'une entreprise choisisse d'installer son siège social à l'écart de toutes les installations de production, et qu'elle retienne à cette fin un emplacement au Canada ou à l'étranger. Les experts de la géographie économique ont eu tendance à utiliser les économies associées à l'agglomération urbaine pour expliquer le choix d'un emplacement pour l'installation du siège social. De façon plus particulière, on prétend que les sièges sociaux doivent être situés à proximité d'un effectif professionnel important dont les spécialisations sont variées : finance, comptabilité et autres qualifications professionnelles (voir Davis et Henderson, 2003).

Des travaux récents ont démontré que la révolution des TIC a davantage touché les grandes villes que les petites, l'emploi dans les branches des TIC étant concentré de façon disproportionnée dans les grandes régions métropolitaines du Canada (Beckstead et coll., 2003). Si les économies associées à l'agglomération qui touchent les emplacements de gestion entraînent une consommation plus grande de services des TIC, on pourrait s'attendre à une certaine relocalisation des sièges sociaux dans les grandes villes. Si les économies associées à l'agglomération sont plus fortes dans les villes américaines, on pourrait assister à un déplacement des sièges sociaux du Canada vers les États-Unis.

Dans chaque entreprise, les décideurs pèseront les avantages de l'installation d'un siège social dans un grand centre urbain, où ce type de services est disponible, par rapport aux coûts de coordination accrus de l'exploitation de nombreuses usines éloignées du centre urbain. Encore une fois, les progrès technologiques dans le domaine du transport et des communications peuvent avoir modifié les tendances en matière d'emplacement et les lieux choisis pour l'installation des sièges sociaux. La réduction des coûts de transport et de communications peut avoir facilité l'exploitation d'une entreprise éloignée d'un point central (Duranton et Puga, 2002).

En résumé, le sort de la fonction de gestion au Canada dépendra des économies inexorables qui ont des répercussions sur la taille de l'effectif de gestion dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, ainsi que des changements qui touchent l'emplacement de la fonction de siège social. Selon la nature de ces économies, il se pourrait que la fonction de gestion des sièges sociaux augmente ou connaisse une concentration, les forces centralisatrices étant plus importantes que les forces décentralisatrices. Par ailleurs, il se peut que l'effectif des sièges sociaux diminue du fait de la rationalisation accrue de la fonction de gestion ou de l'exode de la fonction de siège social du Canada. Pour mieux comprendre les tendances qui touchent l'emploi dans les sièges sociaux au Canada, nous devons déterminer si ces derniers sont sujets à une concentration, à une rationalisation ou à un exode.

Dans le présent document, nous amorçons le processus en nous demandant ce qui arrive aux sièges sociaux au Canada. À cette fin, nous utilisons une nouvelle source de données qui a vu le jour au cours des dix dernières années, le Registre des entreprises de Statistique Canada, qui comprend des chiffres détaillés sur le nombre de sièges sociaux au Canada et leur effectif. Nous nous posons deux questions : (1) le nombre de sièges sociaux a-t-il diminué par rapport à la population totale des unités de production; (2) qu'arrive-t-il à l'effectif de ces unités?

Le reste du document est organisé de la façon suivante. Dans la section 2, nous abordons les données utilisées pour l'analyse et nous accordons une attention spéciale à la fiabilité de notre principale source de données et à la façon dont nous définissons la fonction de siège social. La section 3 comporte une analyse des grandes tendances du point de vue du nombre de sièges sociaux et de leurs niveaux d'emploi. Étant donné que les tendances agrégées peuvent masquer des variations considérables entre les branches d'activité, la section 4 porte sur les tendances quant au nombre de sièges sociaux dans les diverses branches d'activité, à leur effectif et à leur taille moyenne. La section 5 vise à déterminer si la fonction de siège social au sein de l'entreprise a augmenté ou diminué au fil du temps, et plus particulièrement s'il existe un lien entre ces tendances et le succès de l'entreprise. La section 6 comporte une analyse de la répartition géographique de l'effectif des sièges sociaux dans les provinces (et territoires) et dans certaines villes. Elle permet de vérifier si l'effectif des sièges sociaux est concentré au niveau géographique et si cette concentration augmente. La section 7 comprend une brève conclusion.

2. Données

Pour aborder les questions de recherche mentionnées ci-dessus, nous utilisons le Registre des entreprises de Statistique Canada. Celui-ci comprend des données sur les entreprises canadiennes et leurs unités de production respectives. Il sert de base de sondage pour les enquêtes auprès des

entreprises, qui nécessitent une représentation précise de la population, à partir de laquelle des échantillons aléatoires peuvent être tirés. Le registre comprend des unités de production qui sont reliées entre elles pour former des sociétés ou des entreprises. On recueille aussi des données sur l'effectif, étant donné que les enquêtes sont souvent stratifiées selon la taille². Le Registre des entreprises doit comprendre des données concernant à la fois l'existence d'une unité et la taille de cette unité.

Dans le Registre des entreprises, les sièges sociaux sont traités comme un type d'unité de production. Un siège social est reconnu uniquement comme unité de production s'il se trouve dans un emplacement distinct³. Un siège social qui est situé avec l'unité de production (p. ex. une usine de fabrication) ne sera pas dénombré comme une unité distincte (Armstrong, 1996). Étant donné que la plupart des entreprises au Canada sont petites et qu'elles ne comprennent qu'une unité de production, la plupart d'entre elles n'ont pas de siège social distinct. Par conséquent, l'analyse présentée ci-après comprend principalement des grandes entreprises comportant plusieurs unités.

Il existe deux catégories de sièges sociaux dans le Registre des entreprises : auxiliaires et non auxiliaires. Cette distinction rend compte de la répartition des unités de production entre celles qui sont au centre du processus de production et celles qui jouent un rôle auxiliaire⁴. Dans ce dernier cas, on inclut des unités aussi variées que des entrepôts, des bureaux de vente, des services de transport et des fonctions de commerce de gros, ainsi que des sièges sociaux. Les sièges sociaux non auxiliaires sont considérés comme étant au centre du processus de production, du fait qu'ils imputent des frais pour leurs services et qu'ils agissent par conséquent davantage comme une unité distincte que comme une unité auxiliaire. Les sièges sociaux qui desservent plusieurs branches d'activité différentes et non liées à l'intérieur d'une entreprise sont plus susceptibles d'être non auxiliaires⁵. Dans la présente étude, nous examinons les deux groupes de sièges sociaux ensemble. L'annexe A porte sur l'importance relative des deux.

Tout registre des entreprises doit comprendre un nombre précis d'unités auxiliaires, étant donné que la connaissance des activités de ces unités est essentielle pour mesurer efficacement les activités totales d'une entreprise dans le cadre de différentes enquêtes. Par exemple, si les données sur l'effectif sont recueillies au niveau de l'entreprise dans le cadre d'une enquête, et au niveau des unités de production, dans le cadre d'une autre enquête, les deux estimations de l'effectif ne seront pas les mêmes si l'effectif des unités auxiliaires de l'entreprise est laissé de côté dans le cadre des enquêtes sur les unités de production.

² Afin de réduire les répercussions des fluctuations saisonnières de l'emploi, le Registre des entreprises comprend la taille de l'emploi des unités de production selon leur effectif mensuel maximal au cours des 12 mois précédents.

³ À l'intérieur du Registre des entreprises, les unités de production sont définies comme des entités économiques qui combinent le travail et le capital, ainsi que d'autres facteurs, en vue de produire un ensemble particulier de biens ou de services. Normalement, ces processus de production se retrouvent dans un seul emplacement pour lequel on dispose, à tout le moins, de données sur l'emploi (Armstrong, 1996).

⁴ Une activité auxiliaire est une activité de soutien menée à l'intérieur d'une entreprise, afin de créer les conditions propices pour la tenue des activités principales ou secondaires. Les activités auxiliaires produisent généralement des services qui se retrouvent habituellement parmi les facteurs de la plupart des activités productives, et la valeur de la production d'une activité auxiliaire individuelle sera probablement minime comparativement aux autres activités de l'entreprise (p. ex., le nettoyage et l'entretien des immeubles) (Statistique Canada, 2002).

⁵ Pour une étude de la diversification au Canada, voir Baldwin, Beckstead, Gellatly et Peters (2000).

L'importance qui a été accordée au rapprochement des estimations fondées sur l'entreprise et de celles fondées sur l'unité de production a augmenté ces dernières années, du fait des initiatives récentes entreprises par Statistique Canada pour produire des estimations provinciales plus détaillées de l'activité économique⁶. Par conséquent, les responsables du Registre des entreprises ont consacré davantage d'efforts au maintien d'un aperçu précis des établissements auxiliaires, et ils tiennent une enquête spéciale sur les sièges sociaux qui vise à examiner certaines des activités de ces unités.

Avec l'avènement du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), l'actuel Registre des entreprises fournit un aperçu plus précis des sièges sociaux, de 1999 à aujourd'hui. On a accordé une plus grande attention à la confirmation de l'existence d'une unité et à la production d'une estimation de son importance économique, mesurée par son effectif. C'est pourquoi le présent document met l'accent sur la période de 1999 à 2002.

En dépit de ces améliorations, il faut reconnaître que nous utilisons les données du Registre des entreprises à des fins pour lesquelles elles n'étaient pas conçues au départ. Un registre ne fournit pas toujours une image en temps réel des changements. La composition des activités de la plupart des entreprises fait l'objet d'une mise à jour annuelle, mais il se peut que la mise à jour porte parfois sur une période plus longue, ce qui peut entraîner des retards pour certaines des données du registre.

Toutefois, dans d'autres recherches (voir Baldwin, Beckstead et Girard, 2002), nous avons déterminé que sur des périodes de quatre à cinq ans, le Registre des entreprises saisit de façon appropriée les tendances qui touchent la création et la disparition d'entreprises. Nous nous fions à cette conclusion pour retenir la période de 1999 à 2002 pour cerner les tendances qui ont touché l'importance des sièges sociaux.

Dans le texte qui suit, nous avons utilisé le Registre des entreprises pour recueillir des données sur les sièges sociaux pour les quatre dernières années, et nous les avons classées selon le secteur du SCIAN. Le système de classification du SCIAN comporte plusieurs changements par rapport à l'ancienne CTI. Le plus important peut-être, dans le cas présent, a trait à l'existence d'une nouvelle classe⁷ appelée « Sièges sociaux ». Lorsque nous avons totalisé les résultats la première fois, nous avons déterminé que, dans plusieurs secteurs, le nombre de sièges sociaux et leur effectif diminuaient (p. ex., dans le secteur minier et dans celui de la fabrication). Parallèlement, le nombre de sièges sociaux et l'effectif augmentaient dans la classe des sièges sociaux, ce qui laisse supposer que certains sièges sociaux ont été reclassifiés dans cette nouvelle classe. Pour éliminer les effets de ce processus de reclassification, dans le corps du présent document, nous avons reclassifié toutes les unités de la classe des sièges sociaux en fonction de la classification de l'entreprise à laquelle ils appartiennent dans le SCIAN⁸.

⁶ Statistique Canada a mis en œuvre une série de programmes pour améliorer les estimations économiques provinciales, qui sont désignés collectivement sous le nom de Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP).

⁷ Techniquement, en vertu du SCIAN, nous utilisons le niveau de la classe nationale pour identifier la branche des sièges sociaux (SCIAN 551114).

⁸ Les classifications des sièges sociaux dans toutes les autres branches du SCIAN, autres que les sièges sociaux, n'ont pas été modifiées.

Enfin, il convient de souligner que nous ne mesurons pas l'ensemble du personnel de gestion dans le présent document. Comme nous l'avons souligné précédemment, de nombreux gestionnaires travaillent dans un centre de production ou dans des établissements auxiliaires, qui ne sont pas considérés comme des centres de gestion principaux. Nous examinons uniquement les unités comportant une fonction de gestion distincte, ainsi que le nombre d'employés que comptent ces unités.

3. Taille du secteur des sièges sociaux dans l'économie

Nous examinons tout d'abord la taille du secteur des sièges sociaux à partir du nombre d'unités de siège social (voir le tableau 1). Les entreprises du Registre des entreprises sont réparties entre une portion intégrée (PI) et une portion non intégrée (PNI). Aux fins du présent exercice, nous examinons uniquement la PI. La PI comprend les entreprises qui sont importantes ou complexes et, de façon générale, elle est mise à jour sur une base annualisée. Elle est constituée des entreprises qui sont les plus susceptibles d'avoir une ou plusieurs unités de siège social distinctes⁹.

Le nombre d'unités de production¹⁰ dans la PI du Registre des entreprises a augmenté, passant de plus de 217 000 à près de 222 000 entre 1999 et 2002. Parallèlement, le nombre d'unités classées comme sièges sociaux a aussi augmenté légèrement, passant de 3 936 à 3 969. En pourcentage du nombre total d'unités de production de la PI, les sièges sociaux ont diminué légèrement, passant de 1,81 % à 1,78 %. Sur la base de ces données, il est difficile de conclure que l'importance des sièges sociaux a diminué.

Le Registre des entreprises nous permet aussi de déterminer combien d'entreprises possédaient des unités de siège social distinctes. Comme il est noté précédemment, ce ne sont pas toutes les entreprises qui indiqueront que la fonction de gestion est assurée dans une installation distincte. Au cours de la période de 1999 à 2002, le nombre d'entreprises de la PI du Registre des entreprises qui ont indiqué avoir un siège social est demeuré stable, soit environ 3 % de toutes les entreprises de la PI. La plupart des entreprises ont indiqué qu'elles n'avaient qu'une unité de siège social. Toutefois, certaines ont indiqué des unités multiples qui remplissaient les fonctions de siège social. Encore une fois, ce nombre a augmenté légèrement au cours de la période étudiée, passant de 249 à 254.

Les conclusions à tirer du tableau 1 sont les suivantes : peu importe si l'on examine les données sur les unités qui sont classées comme siège social ou sur les entreprises comptant des sièges sociaux, on ne note pas de baisse marquée dans le secteur dans son ensemble.

⁹ Après répartition des entreprises de la PI selon la catégorie de taille, il a été déterminé que les petites entreprises n'étaient pas susceptibles d'avoir des unités de siège social distinctes. Étant donné que les petites entreprises prédominent dans la PNI — 93 % des entreprises de la PNI comptent moins de 10 employés — les entreprises de la PNI ne représentent probablement qu'une petite proportion des sièges sociaux et de leur effectif. En résumé, nous croyons que les résultats présentés ici fournissent un tableau assez exhaustif de l'activité des sièges sociaux au Canada pendant la période à l'étude.

¹⁰ Les unités de production utilisées dans la présente étude sont limitées uniquement à celles pour lesquelles un effectif a été inscrit dans le Registre des entreprises.

Tableau 1. Aperçu de l'importance des sièges sociaux dans le Registre des entreprises

	1999	2000	2001	2002
<i>Unités de production</i>				
Total des unités de la PI	217 490	218 323	217 682	222 412
Unités de siège social	3 936	3 893	3 918	3 969
Unités de siège social en proportion du total des unités de la PI	1,81 %	1,78 %	1,80 %	1,78 %
<i>Entreprises</i>				
Total des entreprises de la PI	106 073	105 365	102 307	105 809
Entreprises de la PI comportant des unités de siège social	3 363	3 313	3 311	3 357
Proportion des entreprises de la PI comportant des unités de siège social	3,17 %	3,14 %	3,24 %	3,17 %
Entreprises de la PI comportant un seul siège social	3 114	3 060	3 058	3 103
Entreprises de la PI comportant des sièges sociaux multiples	249	253	253	254

Source : Fondé sur le Registre des entreprises au début du mois de juin de chaque année.

4. Taille du secteur des sièges sociaux selon la branche d'activité

Il se peut que la situation du secteur des sièges sociaux varie selon la branche d'activité. Cela est peut-être simplement dû aux taux différentiels de croissance de l'emploi, c'est-à-dire que les branches qui connaissent des baisses peuvent voir leur nombre de sièges sociaux et l'effectif de ceux-ci diminuer. Toutefois, les gains d'efficacité dans le processus de gestion et l'exode peuvent aussi affecter différemment ces branches d'activité. Par exemple, l'accès aux importants et efficaces marchés de capitaux aux États-Unis peut être beaucoup plus attrayant pour les branches qui ont besoin d'apports importants de capitaux pour prendre de l'expansion (p. ex., l'extraction minière et l'extraction de pétrole et de gaz).

Afin de déterminer si le phénomène d'exode varie selon le secteur, nous examinons trois caractéristiques distinctes de plusieurs secteurs, conformément à la définition du SCIAN. La première a trait aux changements qui touchent le nombre de sièges sociaux (tableau 2, panel A). La deuxième concerne l'augmentation ou la diminution de l'effectif de ces sièges sociaux (tableau 2, panel B). La troisième a trait à l'augmentation ou à la diminution de l'effectif de chaque siège social (tableau 2, panel C).

Lorsque nous examinons la croissance du nombre de sièges sociaux dans le secteur des entreprises, nous concluons que ce secteur a été relativement stable. Le nombre total d'unités classées comme siège social a augmenté légèrement, soit d'environ 0,3 % par année au cours de la période. Toutefois, des diminutions se sont produites dans certains secteurs. Le commerce de gros a connu une baisse annuelle de 3,0 % du nombre de sièges sociaux sur la période de quatre ans. L'extraction minière et l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que la construction, ont connu une baisse annualisée de 2,8 %. Par ailleurs, on a noté des augmentations de 5,5 % dans la fabrication, de 4,4 % dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail, et de 4,2 % dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle¹¹.

¹¹ Une partie de ce phénomène vient de la réaffectation des codes du SCIAN à l'extérieur des « autres » services en 2000, du fait de l'amélioration du codage.

Tableau 2. Croissance des sièges sociaux selon le secteur du SCIAN, 1999-2002**Panel A : Nombre de sièges sociaux**

		1999	2000	2001	2002	Croissance annuelle
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	44	46	45	42	-1,5%
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	146	140	138	134	-2,8%
22	Services publics	32	32	31	35	3,0%
23	Construction	137	130	127	126	-2,8%
31-33	Fabrication	616	628	661	723	5,5%
41	Commerce de gros	468	443	432	427	-3,0%
44-45	Commerce de détail	919	900	897	883	-1,3%
48-49	Transport et entreposage	169	172	170	177	1,6%
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	113	125	128	128	4,2%
52	Finance et assurances	128	128	126	129	0,3%
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail	124	123	135	141	4,4%
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	98	97	97	98	0,0%
55	Gestion de sociétés et d'entreprises	15	11	13	9	-15,7%
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	97	86	90	94	-1,0%
61	Services d'enseignement	18	19	18	19	1,8%
62	Soins de santé et assistance sociale	281	288	293	293	1,4%
71	Arts, spectacles et loisirs	51	55	56	54	1,9%
72	Hébergement et services de restauration	328	324	313	308	-2,1%
81	Autres services, sauf les administrations publiques	152	146	148	149	-0,7%
	Total	3 936	3 893	3 918	3 969	0,3%

Panel B : Effectif des sièges sociaux

		1999	2000	2001	2002	Croissance annuelle
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	450	556	484	381	-5,4%
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	7 997	6 783	7 308	8 343	1,4%
22	Services publics	14 987	14 145	13 802	14 066	-2,1%
23	Construction	1 691	1 507	1 380	1 465	-4,7%
31-33	Fabrication	42 079	41 799	39 908	41 434	-0,5%
41	Commerce de gros	11 833	12 420	12 983	12 674	2,3%
44-45	Commerce de détail	23 392	22 944	24 839	24 761	1,9%
48-49	Transport et entreposage	12 585	11 713	12 830	14 279	4,3%
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	10 887	10 709	11 604	11 092	0,6%
52	Finance et assurances	12 686	15 061	15 157	15 486	6,9%
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail	2 015	2 206	2 553	2 833	12,0%
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	3 675	3 556	4 249	4 586	7,7%
55	Gestion de sociétés et d'entreprises	584	265	277	235	-26,2%
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2 218	2 265	2 183	2 454	3,4%
61	Services d'enseignement	283	295	270	303	2,3%
62	Soins de santé et assistance sociale	6 686	7 000	7 529	7 648	4,6%
71	Arts, spectacles et loisirs	764	851	801	818	2,3%
72	Hébergement et services de restauration	5 322	4 747	4 617	4 481	-5,6%
81	Autres services, sauf les administrations publiques	4 916	2 912	2 827	2 223	-23,2%
	Total	165 050	161 734	165 601	169 562	0,9%

Panel C : Effectif par siège social

		1999	2000	2001	2002	Croissance annuelle
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	10,2	12,1	10,8	9,1	-3,9%
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	54,8	48,5	53,0	62,3	4,4%
22	Services publics	468,3	442,0	445,2	401,9	-5,0%
23	Construction	12,3	11,6	10,9	11,6	-2,0%
31-33	Fabrication	68,3	66,6	60,4	57,3	-5,7%
41	Commerce de gros	25,3	28,0	30,1	29,7	5,5%
44-45	Commerce de détail	25,5	25,5	27,7	28,0	3,3%
48-49	Transport et entreposage	74,5	68,1	75,5	80,7	2,7%
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	96,3	85,7	90,7	86,7	-3,5%
52	Finance et assurances	99,1	117,7	120,3	120,0	6,6%
53	Services immobiliers et services de location et de locations à bail	16,3	17,9	18,9	20,1	7,3%
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	37,5	36,7	43,8	46,8	7,7%
55	Gestions d'entreprises	38,9	24,1	21,3	26,1	-12,5%
56	Services administratifs et de soutien, services de gestion des déchets et services d'acheminement	22,9	26,3	24,3	26,1	4,5%
61	Services d'enseignement	15,7	15,5	15,0	15,9	0,5%
62	Soins de santé et assistance sociale	23,8	24,3	25,7	26,1	3,1%
71	Arts, spectacles et loisirs	15,0	15,5	14,3	15,1	0,4%
72	Hébergement et services de restauration	16,2	14,7	14,8	14,5	-3,6%
81	Autres services, sauf les administrations publiques	32,3	19,9	19,1	14,9	-22,7%
	Total	41,9	41,5	42,3	42,7	0,6%

Source : Totalisation spéciale, Registre des entreprises.

L'effectif des sièges sociaux varie considérablement selon le secteur. La fabrication représente presque 25 % de tout l'effectif des sièges sociaux. Le commerce de détail vient au deuxième rang, avec environ 14 %. La finance et les assurances, les services publics, le commerce de gros, ainsi que l'industrie de l'information et l'industrie culturelle représentent chacun entre 7 % et 9 % environ, et l'extraction minière et l'extraction de pétrole et de gaz, environ 5 %.

Comme c'est le cas pour les unités de siège social, l'effectif des sièges sociaux a augmenté légèrement, soit d'environ 1 % par année, dans l'ensemble du secteur des entreprises. On a assisté à des augmentations substantielles dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail (12,0 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (7,7 %), la finance et les assurances (6,9 %), les soins de santé et l'assistance sociale (4,6 %), ainsi que le transport et l'entreposage (4,3 %).

Les baisses sont généralement plus importantes dans les secteurs où le nombre de sièges sociaux diminue. C'est le cas pour l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (5,4 %), l'hébergement et les services de restauration (5,6 %) et la construction (4,7 %).

En termes absolus, les « autres » services ont perdu le nombre le plus important d'emplois (environ 2 700), tandis que les services publics et la fabrication ont perdu respectivement 900 et 600 emplois. Des hausses positives se sont produites dans la finance et les assurances (2 800), le transport et l'entreposage (1 700) et le commerce de détail (1 400). Le secteur de la finance et les assurances a probablement connu une hausse du fait de la réaffectation d'emplois par suite de

l'amélioration du codage des fichiers, certains emplois des « autres » services étant passés à la finance et aux assurances, ce qui rend les tendances de l'emploi douteuses dans les deux cas.

La taille moyenne de l'effectif de chaque siège social (tableau 2, panel C) constitue la dernière preuve de la rationalisation des sièges sociaux. De façon générale, nous n'avons noté qu'une hausse légère de la taille moyenne des unités de siège social. Comme c'est le cas pour le nombre de sièges sociaux et leur effectif, la tendance agrégée masque des variations considérables à l'échelle des branches d'activité, un nombre beaucoup plus élevé de branches d'activité connaissant une augmentation plutôt qu'une réduction de la taille des sièges sociaux.

Mis ensemble, les changements qui touchent le nombre de sièges sociaux, leur effectif et leur taille moyenne nous aident à faire une distinction entre les différentes explications des événements, à savoir l'exode, la rationalisation ou la concentration de la fonction de gestion. Si le nombre de sièges sociaux, l'effectif total et la taille moyenne augmentent, on peut présumer que la gestion prend de l'expansion (concentration). Cela peut venir simplement du fait que la fonction de gestion a pris de l'importance dans une branche d'activité. Toutefois, comme il est indiqué ci-dessus, l'effectif des sièges sociaux peut aussi avoir connu une concentration parce que les investissements au titre des technologies de l'information et des communications ont fait en sorte qu'il est plus efficace de concentrer les fonctions de gestion dans les sièges sociaux plutôt que dans les unités de production. En ce sens, la concentration peut être liée à la plus grande portée de la fonction de gestion des sièges sociaux. Il est toujours possible évidemment que la concentration de la fonction de gestion dans les sièges sociaux s'accompagne, dans une certaine mesure, par un transfert de cette fonction à l'étranger (exode), mais le reste des facteurs dans ce cas laisse supposer que ce phénomène n'est probablement pas très important.

Le nombre de sièges sociaux, l'effectif et l'emploi par siège social augmentent dans un certain nombre de branches d'activité. Il s'agit de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle, de la finance et des assurances, des services immobiliers et des services de location et de location à bail, des arts, des spectacles et des loisirs, du transport et de l'entreposage, des services professionnels et techniques, des services d'enseignement et des soins de santé. Il est peu probable que les sièges sociaux de ces branches fassent l'objet d'exode.

Une baisse du nombre de sièges sociaux, combinée à une baisse de l'effectif et de l'effectif par unité, est probablement indicative d'une baisse générale de la fonction de siège social, que ce soit pour des raisons d'efficacité ou pour des raisons liées à l'exode. Il se peut que l'exode soit le résultat de la fermeture ou du déménagement à l'étranger d'unités, ou encore de la réduction de la taille des unités de siège social. Évidemment, la diminution de la taille des unités de siège social peut-être due à des économies en matière de gestion découlant de l'adoption de nouvelles TIC, ou à la décentralisation au niveau géographique des fonctions de siège social.

Il existe deux secteurs dans lesquels les trois caractéristiques examinées ici diminuent. Il s'agit du secteur primaire (agriculture, foresterie et pêche) et de la construction.

Une baisse du nombre d'unités de siège social qui s'accompagne d'une hausse de l'effectif laisse supposer que le nombre de sièges sociaux a diminué, mais que la fonction de gestion des sièges sociaux s'est élargie. On a besoin d'un moins grand nombre de sièges sociaux, mais leur effectif

augmente pour prendre en charge une gamme plus large de fonctions, que ce soit du point de vue des branches d'activité ou de la couverture géographique. Cela est moins susceptible de se produire dans les cas où l'exode est plus important. Il est toujours possible, évidemment, que la diminution du nombre de sièges sociaux découle en partie de l'exode, même si une hausse parallèle de l'effectif total des sièges sociaux laisse supposer que cela est peu probable.

Les branches qui se retrouvent dans cette catégorie sont l'extraction minière et l'extraction de pétrole et de gaz, le commerce de gros et le commerce de détail, ainsi que les services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement. Le secteur du commerce (commerce de détail et commerce de gros) a connu des changements marqués de la façon dont les entreprises utilisent les TIC, ce qui permet le contrôle d'un système de distribution plus large à partir d'un nombre plus restreint de centres plus importants. La même chose semble s'appliquer aux industries extractives du secteur primaire. Évidemment, la tendance récente à la consolidation dans ce dernier cas a probablement eu une influence sur le regroupement des sièges sociaux.

Une augmentation du nombre de sièges sociaux, mais une diminution de leur effectif, peuvent laisser supposer que la fonction de gestion est plus décentralisée (un plus grand nombre de sièges sociaux desservent l'univers des établissements de production) et plus efficace (avec une réduction du nombre de gestionnaires requis par unité).

Dans le secteur de la fabrication, on a noté une hausse du nombre de sièges sociaux, mais une baisse de l'effectif moyen de chacun. Cela correspond à l'explication selon laquelle les technologies de l'information et des communications ont augmenté l'efficacité de cette branche, mais aussi avec la thèse du transfert graduel de certaines fonctions de gestion du Canada vers l'étranger.

Les sièges sociaux des services publics ont aussi vu leur nombre augmenter, mais leur taille moyenne diminuer. Cela vient probablement de la déréglementation de plus en plus grande qui a touché ce secteur, ainsi que des économies réalisées en ce qui a trait à l'effectif des cols blancs. La concurrence fait l'objet d'une réglementation étroite dans ce secteur, mais celle-ci s'est assouplie ces dernières années.

5. Taille de la fonction de siège social à l'intérieur des entreprises

Jusqu'à maintenant, nous avons mesuré l'importance des sièges sociaux, principalement du point de vue de leur nombre et de leur effectif, à la fois à l'intérieur de l'ensemble de la population des entreprises, et d'une branche d'activité à l'autre. Nous avons adopté la perspective de la branche d'activité qui, même si elle nous éclaire, est limitée, ce qui fait que les changements qui touchent l'effectif des sièges sociaux ont été examinés séparément des changements qui se produisent à l'égard de l'effectif total des branches d'activité.

Dans la présente section, nous adoptons une perspective différente et nous nous demandons si l'effectif des sièges sociaux augmente par rapport à l'effectif total dans certaines entreprises. Nous nous demandons aussi si le nombre de sièges sociaux à l'intérieur des différentes

entreprises augmente ou diminue. Cela nous permet de déterminer si les changements qui touchent la fonction de gestion et dont rend compte l'effectif, ou le nombre d'unités de siège social, comportent un lien avec l'augmentation de l'effectif à l'intérieur des entreprises.

Il est important d'observer comment la fonction de siège social évolue à l'intérieur de l'entreprise au fil du temps, étant donné qu'en dernier ressort ce sont les entreprises qui contrôlent la répartition des fonctions de gestion entre les différentes unités d'exploitation. Différentes stratégies de gestion, qui rendent compte du contexte technologique et concurrentiel dans lequel les entreprises évoluent, peuvent avoir des effets variés sur le rôle du siège social à l'intérieur d'une entreprise. Comme il est indiqué ci-dessus, cela peut venir du fait que l'amélioration des technologies de l'information et des communications a permis de concentrer de plus en plus les fonctions de gestion dans un siège social. Il peut s'agir des fonctions qui étaient auparavant prises en charge par les unités de production (p. ex., la gestion des ressources humaines) ou par d'autres sièges sociaux. Dans les deux cas, la portée de la gestion dans les sièges sociaux augmente. Il se peut aussi que les sièges sociaux perdent de l'importance à l'intérieur des entreprises, du point de vue de leur effectif ou de leur nombre. Cela peut venir de l'efficacité accrue découlant encore une fois du recours plus grand aux technologies de l'information et des communications. La fonction de siège social peut aussi perdre de l'importance du fait du transfert de l'activité du siège social aux unités de production, ou de la relocalisation de l'effectif du siège social à l'étranger (exode).

Il est difficile de déterminer, à partir du Registre des entreprises, les stratégies qui sous-tendent la décision des entreprises d'augmenter ou de diminuer le nombre de sièges sociaux et l'effectif de ceux-ci. Toutefois, on peut se demander si les entreprises qui ont augmenté ou diminué la fonction de gestion du siège social au fil du temps ont obtenu davantage ou moins de succès, le succès étant défini du point de vue de l'augmentation globale de l'effectif. Si les entreprises en croissance sont aussi celles qui ont réduit les fonctions de leur siège social, il serait raisonnable de conclure qu'une diminution de la fonction de siège social au Canada (qu'elle découle d'économies en matière de gestion ou d'un exode) a été le résultat de stratégies commerciales efficaces.

Pour vérifier cette proposition, nous avons regroupé un panel d'entreprises qui sont demeurées en affaires et qui ont conservé au moins un siège social au cours de la période de quatre ans à l'étude, soit environ 2 500 entreprises. Nous les avons réparties entre celles dont la proportion de l'effectif du siège social a augmenté, diminué ou est demeurée la même. L'échantillon a aussi été réparti entre les entreprises qui ont connu une augmentation, une diminution ou le maintien du nombre de leurs sièges sociaux. Le panel A du tableau 3 présente des nombres d'entreprises pour chacune de ces catégories, et les panels B et C, l'effectif de ces mêmes entreprises pour 1999 et 2002 respectivement.

Tableau 3. Variation de la proportion de l'effectif des sièges sociaux dans les entreprises actives, 1999-2002

Panel A : Nombre d'entreprises

		<i>Proportion de l'effectif du siège social</i>			
		Augmentation	Diminution	Même	Total
<i>Unités de siège social par entreprise</i>	Augmentation	46 (2)	16 (1)	0 (0)	62 (100)
	Diminution	26 (1)	51 (2)	0 (0)	77 (100)
	Même	399 (16)	240 (10)	1 742 (69)	2 381 (100)
	Total	471 (19)	307 (12)	1 742 (69)	2 520 (100)

Nota : Les proportions en pourcentage du nombre total d'entreprises actives figurent entre parenthèses.

Panel B : Effectif des entreprises en 1999

		<i>Proportion de l'effectif du siège social</i>			
		Augmentation	Diminution	Même	Total
<i>Unités de siège social par entreprise</i>	Augmentation	216 710 (11)	153 463 (8)	- (0)	370 173 (100)
	Diminution	106 482 (6)	307 314 (16)	- (0)	413 796 (100)
	Même	500 323 (26)	237 634 (12)	412 337 (21)	1 150 294 (100)
	Total	823 515 (43)	698 411 (36)	412 337 (21)	1 934 263 (100)

Nota : Les proportions en pourcentage du nombre total d'entreprises actives figurent entre parenthèses.

Panel C : Effectif des entreprises en 2002

		<i>Proportion de l'effectif du siège social</i>			
		Augmentation	Diminution	Même	Total
<i>Unités de siège social par entreprise</i>	Augmentation	209 341 (10)	54 219 (3)	- (0)	263 560 (100)
	Diminution	226 244 (11)	375 188 (18)	- (0)	601 432 (100)
	Même	593 344 (28)	228 191 (11)	412 337 (20)	1 233 872 (100)
	Total	1 028 929 (49)	657 598 (31)	412 337 (20)	2 098 864 (100)

Nota : Les proportions en pourcentage du nombre total d'entreprises actives figurent entre parenthèses.

Source : Totalisation spéciale, Registre des entreprises.

Parmi les entreprises faisant partie de l'échantillon, 19 % comptaient des sièges sociaux dont la proportion de l'effectif a augmenté (voir le Tableau 3, Panel A). En 1999, ces entreprises représentaient 43 % de l'effectif des entreprises actives, et en 2002, la proportion était passée à 49 % (voir le Tableau 3, Panels B et C). Environ 12 % des entreprises ont vu l'effectif de leur siège social diminuer en proportion de l'effectif total. En 1999, ces entreprises représentaient 36 % de l'effectif des entreprises actives, et en 2002, la proportion était passée à 31 % (voir le Tableau 3, Panels B et C). Ces résultats variés laissent supposer que les stratégies adoptées par certaines entreprises en expansion sont liées à une augmentation de la proportion de l'effectif attribuable aux sièges sociaux. Cela vient peut-être du fait que les gestionnaires en général ont pris de l'importance, ou que les gestionnaires de l'extérieur des sièges sociaux ont été transférés dans les sièges sociaux, c'est-à-dire que les sièges sociaux ont vu la portée de leur fonction de gestion augmenter.

Les entreprises peuvent réorganiser leur effectif de gestion en le concentrant dans les sièges sociaux. Elles peuvent aussi le faire en modifiant le nombre d'unités de siège social. L'augmentation du nombre de sièges sociaux peut être liée à l'accroissement de la portée géographique ou industrielle d'une entreprise. La diminution du nombre des sièges sociaux,

quant à elle, peut être liée à une augmentation de la portée de la fonction de gestion ou à une diminution de la portée géographique ou industrielle d'une entreprise.

Seulement 5 % des entreprises ont modifié le nombre de sièges sociaux qu'elles contrôlaient, et une proportion légèrement plus élevée d'entreprises ont réduit plutôt qu'augmenté la portée de la fonction de leur siège social. Même si elles constituaient une faible proportion des entreprises, celles qui ont modifié la portée de la fonction de leur siège social représentaient 41 % de l'effectif (voir le panel B). Elles figuraient parmi les entreprises les plus importantes dotées de sièges sociaux distincts.

Il convient de souligner que la croissance de l'effectif total s'est produite dans les entreprises dont le nombre d'unités de siège social a diminué (voir le Tableau 3, Panels B et C). Par ailleurs, les entreprises qui ont augmenté leur nombre de sièges sociaux ont aussi connu, de façon générale, une baisse de leur effectif au cours de la période. Le succès global semble être lié à la réduction de la portée géographique ou industrielle de l'entreprise ou à l'augmentation de la portée de la fonction de gestion, grâce au regroupement de l'effectif dans un moins grand nombre de sièges sociaux.

La proportion de l'effectif attribuable aux sièges sociaux, en soi, comporte un lien positif avec la croissance de l'effectif des entreprises. Le nombre de sièges sociaux dans l'entreprise, en soi, comporte un lien inverse. Le Tableau 3 montre que les deux influences se renforcent mutuellement, étant donné que les entreprises dont la proportion augmente (diminue) et le nombre diminue (augmente) connaissent la hausse (baisse) d'effectif la plus forte au cours de la période.

L'exode est le plus susceptible de se produire dans les entreprises dont la proportion de l'effectif attribuable aux sièges sociaux et le nombre de sièges sociaux diminuent. Ces entreprises représentaient 16 % de l'effectif total en 1999, leur proportion de l'effectif étant passée à 18 % en 2002.

Quelles sont alors les répercussions de ces résultats du point de vue de l'exode de la fonction de siège social dans les entreprises canadiennes? Les données ne nous permettent pas de conclure que les entreprises qui réussissent le mieux sont aussi celles dont la fonction de siège social diminue. Il semble plutôt que le contraire soit vrai, et de loin. Les entreprises qui augmentent la proportion de leur effectif dans les sièges sociaux et qui concentrent la portée de la fonction de gestion dans un moins grand nombre de sièges sociaux prennent de l'expansion plus rapidement que celles qui diminuent la proportion de leur effectif dans les sièges sociaux, mais augmentent le nombre de siège sociaux. Par conséquent, la dynamique sous-jacente du secteur des entreprises au Canada, dans l'ensemble, ne correspond pas à l'exode de la fonction de siège social. Ce que nous observons dans les microdonnées corroborent ce que nous avons observé dans les données agrégées.

6. Répartition géographique de la fonction de siège social

Jusqu'à maintenant, l'analyse nous a permis d'observer comment l'effectif des sièges sociaux a évolué dans le secteur des entreprises, entre les branches d'activité et à l'intérieur des entreprises. Cela nous a fourni un aperçu raisonnablement exhaustif de la façon dont la fonction de siège social s'est modifiée au Canada au cours des quatre dernières années. Toutefois, on n'a pas réussi à déterminer ce qu'il est advenu de la répartition géographique des branches d'activité.

Comme nous l'avons noté dans l'introduction, le processus d'exode se rapporte à l'emplacement. Deux grands facteurs influent sur l'emplacement des sièges sociaux. Le premier a trait à la nécessité d'avoir accès à des facteurs spécialisés, qui se retrouvent principalement dans les grandes villes. Le deuxième se rapporte au rayonnement de plus en plus grand des technologies de l'information et des communications. Ces nouvelles technologies peuvent avoir fait pencher la balance en faveur de la concentration de la fonction de siège social dans des bureaux centralisés, plutôt qu'en faveur d'une répartition géographique plus grande. Par ailleurs, si les économies associées à l'agglomération demeurent élevées, ces sièges sociaux pourraient être attirés par les centres de sièges sociaux plus importants et spécialisés, au Canada ou à l'étranger. Par conséquent, si les technologies de l'information et des communications peuvent favoriser le déménagement des sièges sociaux du Canada, elle peut aussi mener à un exode à l'échelle infranationale. Si ce processus touche les régions du Canada, on pourrait aussi l'observer pour l'ensemble du Canada.

Chaque siège social de notre ensemble de données est identifié, non seulement du point de vue de sa branche d'activité et de son effectif, mais aussi de son emplacement géographique, qui comprend la province et la ville où il est situé. Un examen de l'effectif des sièges sociaux dans les provinces et dans certaines villes figure ci-après.

Parmi les provinces, l'effectif des sièges sociaux est le plus élevé en Ontario et au Québec. Ces deux provinces représentent environ les trois quarts de l'effectif des sièges sociaux (voir le tableau 4). L'effectif des sièges sociaux en Alberta, en Colombie-Britannique et au Manitoba est aussi important. Dans le reste des provinces, l'effectif des sièges sociaux est relativement faible, mais il existe de grands écarts entre les niveaux d'emploi des sièges sociaux selon la taille de l'économie.

Dans le cas de l'Alberta, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, l'effectif des sièges sociaux est bien supérieur à ce qu'il devrait être compte tenu des poids économiques relatifs de provinces (et d'emplacements) de taille similaire. L'effectif du Nouveau-Brunswick est plus important que celui de la Nouvelle-Écosse, même si l'économie du Nouveau-Brunswick est moins importante. De même, l'effectif des sièges sociaux du Manitoba représente le double de celui de la Saskatchewan, même si les économies de ces deux provinces sont de taille similaire. Enfin, l'effectif de l'Alberta était plus important que celui de la Colombie-Britannique en 2002, même si l'économie de l'Alberta est moins importante. Ces comparaisons illustrent une tendance claire vers une concentration de l'effectif des sièges sociaux dans des endroits particuliers.

Au cours de la période à l'étude, la croissance en termes absolus a été la plus forte en Ontario (5 500) et en Alberta (4 000). Ces deux provinces ont aussi connu les taux de croissance les plus

élevés après l'Île-du-Prince-Édouard, dont la base était très restreinte au départ. La Colombie-Britannique et le Québec ont connu les baisses les plus marquées de l'effectif, soit 3 000 et 1 000 respectivement. La baisse au Québec, toutefois, était relativement faible comparativement à l'effectif global, et elle s'est inversée en 2002. En ce qui a trait aux taux annuels moyens de diminution, ils ont été plus élevés au Manitoba qu'au Québec (-3,7 % comparativement à -0,8 %). Toutefois, c'est l'effectif de la Colombie-Britannique qui a diminué le plus rapidement de tous (-5,6 % par année).

Tableau 4. Effectif des sièges sociaux selon la province et le territoire

	1999	2000	2001	2002	Croissance annuelle
Terre-Neuve-et-Labrador	1 076	952	984	988	-2,8%
Île-du-Prince-Édouard	121	130	129	136	4,0%
Nouvelle-Écosse	2 500	2 407	2 478	2 455	-0,6%
Nouveau-Brunswick	3 985	3 261	2 951	4 013	0,2%
Québec	41 853	41 512	39 420	40 846	-0,8%
Ontario	67 919	66 872	72 657	73 566	2,7%
Manitoba	8 009	8 186	8 355	7 152	-3,7%
Saskatchewan	2 964	2 867	2 695	2 763	-2,3%
Alberta	16 975	18 643	19 286	21 058	7,4%
Colombie-Britannique	19 592	16 848	16 566	16 505	-5,6%
Territoires ^a	56	56	80	80	12,6%
Total	165 050	161 734	165 601	169 562	0,9%

^aLes trois territoires ont été agrégés en une catégorie, afin de ne pas entraîner la divulgation de renseignements concernant certains répondants.

Source : Totalisation spéciale, Registre des entreprises.

L'aperçu au niveau provincial montre que l'effectif des sièges sociaux a tendance à être concentré dans certaines régions, au détriment d'autres, et que la croissance de l'effectif a touché principalement l'Ontario et l'Alberta. L'effectif des diverses villes révèle une concentration encore plus grande. C'est à Toronto, Montréal, Vancouver et Calgary (voir le tableau 5) que l'effectif des sièges sociaux est le plus concentré. Combinées, ces trois villes représentent environ 45 % de l'effectif total au Canada, mais environ 70 % de l'effectif des sièges sociaux.

Les autres villes comprises dans le tableau 5 comportent des niveaux beaucoup plus faibles d'emploi que les quatre villes principales, et constituent un deuxième groupe de centres de sièges sociaux. À l'intérieur de ce groupe, l'effectif des sièges sociaux est plus concentré que dans d'autres. L'effectif des sièges sociaux de Winnipeg, lorsqu'on le compare à celui de villes de taille égale (p. ex., Québec), est beaucoup plus important. L'effectif des sièges sociaux d'Edmonton représente moins du tiers de celui de Calgary, même si ces deux villes sont à peu près de taille égale. Halifax, qui compte environ la moitié de la population d'Hamilton, comporte à peu près le même niveau d'effectif dans ses sièges sociaux. Par conséquent, comme c'est le cas pour les provinces, l'une des principales caractéristiques de la répartition géographique de l'effectif des sièges sociaux est la concentration spatiale.

Tableau 5. Effectif des sièges sociaux dans certaines villes^a

	1999	2000	2001	2002	Croissance annuelle
Halifax	2 086	1 952	1 885	1 868	-3,6%
Québec	1 757	1 926	1 972	2 550	13,2%
Montréal	37 110	36 416	34 173	34 587	-2,3%
Ottawa	3 755	3 814	5 347	4 768	8,3%
Toronto	51 394	50 982	54 684	56 022	2,9%
Hamilton	1 855	1 797	2 002	2 358	8,3%
Winnipeg	7 535	7 713	7 939	6 722	-3,7%
Calgary	11 946	13 672	14 794	16 167	10,6%
Edmonton	3 574	3 568	3 090	3 415	-1,5%
Vancouver	17 295	14 630	14 523	14 515	-5,7%

^aLes villes sont définies à partir des limites des régions métropolitaines de recensement.

Source : Totalisation spéciale, Registre des entreprises.

La concentration de l'effectif des sièges sociaux dans quelques villes, ainsi que la répartition géographique de ces villes, laissent supposer deux choses. Tout d'abord, la structure économique associée aux grandes agglomérations est probablement liée à la fonction de siège social. Certaines villes ont constitué au fil du temps les concentrations nécessaires de services aux producteurs et les bassins de main-d'œuvre hautement spécialisée dont les sièges sociaux ont besoin, ce qui a désavantagé d'autres villes. Si les économies associées à l'agglomération étaient faibles, on observerait une répartition beaucoup plus égale de l'effectif entre les villes (et les provinces).

En deuxième lieu, certaines villes fonctionnent probablement comme les centres régionaux de sièges sociaux. Winnipeg est probablement un centre régional pour l'Est des Prairies, ce qui rend compte en partie de ses antécédents comme porte d'entrée vers l'Ouest. De même, Calgary pourrait remplir la même fonction pour l'Alberta, Toronto pour l'Ontario et Montréal pour le Québec. D'autres villes de ces régions vivent de toute évidence dans l'ombre de ces centres de sièges sociaux : Edmonton dans l'ombre de Calgary, Hamilton, dans celle de Toronto, et Québec dans celle de Montréal. La présence de centres régionaux rend compte du fait que certaines entreprises ont des activités uniquement sur les marchés régionaux et que les entreprises nationales (p. ex. les banques à charte) ont probablement des sièges sociaux régionaux plus petits qui desservent leurs unités de production, qui sont davantage dispersées au niveau géographique.

Comme il est indiqué ci-dessus, l'avènement des nouvelles technologies de l'information et des communications peut avoir une influence marquée sur la répartition géographique de l'effectif des sièges sociaux. Si ces nouvelles technologies facilitent la gestion d'activités de production plus éloignées les unes des autres, l'effectif des sièges sociaux pourrait se concentrer dans quelques centres. En outre, la dépendance accrue à l'égard des technologies de l'information et des communications pourrait rendre les grands centres urbains particulièrement attrayants, parce que les services connexes sont très concentrés dans ces villes (Beckstead et coll. 2003).

Les tendances qui touchent l'emploi dans les diverses villes peuvent nous permettre de déterminer si nous observons une plus grande concentration géographique de l'effectif des sièges

sociaux. Dans le cas des villes qui peuvent raisonnablement être considérées comme des centres de sièges sociaux aux niveaux national et régional, par exemple, Toronto, Montréal et Calgary, le modèle rend compte de la perception populaire selon laquelle Montréal tire de l'arrière en ce qui a trait à la fonction de siège social, Toronto est en hausse et Calgary rattrape ces deux villes (voir le tableau 5).

Dans l'Ouest du Canada, la hausse qu'a connue Calgary est digne de mention. Winnipeg, Edmonton et Vancouver, par contre, ont vu l'effectif de leurs sièges sociaux diminuer. Cela est particulièrement vrai à Vancouver, qui en 1999 était un centre de sièges sociaux plus important que Calgary, mais qui a été dépassé par cette ville en 2002. Le modèle dans l'Ouest est conforme à la concentration plus grande de l'effectif des sièges sociaux, tendance dont Calgary a profité le plus.

Dans l'Est du Canada, la concentration est moins évidente. Évidemment, Toronto a continué de renforcer sa position comme le centre le plus important de sièges sociaux. Toutefois, les villes plus petites, comme Hamilton, Ottawa et Québec, ont connu des taux de croissance beaucoup plus élevés que celui de Toronto. Dans ce cas, on a la preuve que la fonction de siège social, plutôt que de se concentrer, se disperse entre les villes. Par conséquent, les données ne correspondent pas à la concentration généralisée des activités des sièges sociaux.

Qu'est-ce que cela signifie du point de vue du processus d'exode? Il est évident que les structures économiques associées à l'agglomération ont une forte influence sur l'emplacement des sièges sociaux, ceux-ci étant concentrés dans quelques villes seulement. Ceci étant dit, il existe relativement peu d'indications de changements structurels dans les facteurs qui déterminent l'emplacement du siège social et, plus particulièrement, un biais accru vers l'installation des sièges sociaux dans quelques grands centres. Si tel était le cas, cela confirmerait l'argument que les grands centres spécialisés de sièges sociaux aux États-Unis, comme New York, Chicago et San Francisco, pourraient constituer des emplacements de plus en plus attrayants pour l'effectif des sièges sociaux canadiens. Pour le moment, les données ne semblent pas appuyer cette hypothèse.

7. Conclusion

Tout semble indiquer que la fonction de gestion a évolué dans le secteur des entreprises au Canada au cours des quatre dernières années. Pendant cette période, on a noté des taux élevés de croissance économique et d'adoption des technologies de l'information¹². Tout au long des années 90, l'économie canadienne s'est davantage intégrée dans l'économie mondiale, tant du point de vue de l'intensité des échanges, que de l'équilibre entre les flux d'investissement à l'étranger et les importants flux traditionnels d'investissement direct de l'étranger.

Cela s'est accompagné d'une modification de l'importance de la fonction de gestion au Canada. Certaines branches d'activité, comme la construction et le secteur primaire (agriculture, foresterie et pêche) ont perdu un nombre considérable d'employés de sièges sociaux. Par contre, de

¹² Voir Baldwin, Rama et Sabourin (1999).

nombreux autres, industrie de l'information et industrie culturelle, finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail, arts, spectacles et loisirs, transport et entreposage et services professionnels et techniques, ont augmenté l'effectif de leurs sièges sociaux.

Le secteur de la fabrication a perdu des emplois, non pas parce qu'il compte un moins grand nombre de sièges sociaux, mais parce que le nombre d'employés par siège social a diminué. Les services publics, une branche qui fait l'objet d'une plus grande déréglementation, a suivi le modèle du secteur de la fabrication. Dans ce cas, les baisses se sont produites principalement en raison de la diminution du nombre d'employés par siège social. Un certain nombre d'éléments expliquent cette situation : les technologies ont amélioré l'efficacité ou on peut avoir eu recours à la sous-traitance.

Il convient de mentionner le nombre important de secteurs où l'on a noté une augmentation du nombre de gestionnaires dans les sièges sociaux. Cela s'est produit dans la construction, l'hébergement et les services de restauration, le commerce de gros, les services administratifs et de soutien, la finance et les assurances, les services immobiliers ainsi que les arts et spectacles.

L'augmentation de la taille du siège social laisse supposer un élargissement des responsabilités de gestion. Cela peut avoir été le résultat du rapprochement des activités de gestion qui étaient autrefois combinées dans les unités de production et des fonctions spécialisées des sièges sociaux. Une analyse des modèles d'emploi des sièges sociaux au fil du temps et à l'intérieur des entreprises laisse supposer que cela est le cas. En outre, c'est dans les entreprises en croissance que le rôle des sièges sociaux s'est accru.

Même s'il existe des preuves que les fonctions de gestion sont de plus en plus concentrées dans les sièges sociaux, les facteurs qui sous-tendent ce processus ne semblent pas avoir touché la répartition géographique de l'effectif des sièges sociaux. La concentration géographique de l'effectif des sièges sociaux ne semble pas augmenter. Cela signifie que si le processus d'exode est motivé par des facteurs qui rendent les grands centres de sièges sociaux attrayants, on s'attendrait à ce que l'effectif des sièges sociaux au Canada se concentre davantage dans ce type de centres. Au cours de cette période relativement courte, à tout le moins, nous n'observons pas une telle tendance.

Dans l'ensemble, très peu de secteurs ou d'entreprises semblent afficher des modèles de diminution de leur fonction de siège social. En outre, même lorsqu'un exode se produit, nous ne pouvons éliminer les répercussions de l'efficacité accrue du processus de gestion sur l'effectif des sièges sociaux. Ceci étant dit, il est aussi important de reconnaître que les données présentées ici ne tiennent pas compte de l'exode des fonctions de cadres supérieurs, qui ne touche que quelques personnes et qui, par conséquent, n'aura probablement pas de répercussions importantes sur les chiffres d'emploi agrégés présentés ici. En dépit de ces lacunes, les données nous fournissent un aperçu plus exhaustif de l'ensemble du rôle des gestionnaires.

Annexe A : Unités auxiliaires et sièges sociaux

À l'extérieur du secteur de production, les activités économiques se déroulent dans deux types différents d'unités auxiliaires. Les premières s'occupent des fonctions de gestion de base – coordination, organisation, planification et mise en œuvre. Ces activités peuvent comporter un lien étroit avec les opérations, un lien si étroit en fait qu'il est impossible de séparer ces entités aux fins de la mesure. Lorsque l'unité de mesure de base est l'unité de production (par opposition au nombre d'employés), les personnes qui s'occupent de la gestion et qui se trouvent dans les installations de production ne peuvent être séparées des autres employés. La présente note vise principalement à mesurer l'importance de la gestion, du point de vue du nombre et de l'effectif, uniquement dans le cas des sièges sociaux distincts.

Les sièges sociaux varient toutefois du point de vue de leur complexité. Le premier ensemble est constitué de ceux qui ne peuvent être séparés du système comptable global de l'entreprise qu'ils desservent. On les appelle sièges sociaux auxiliaires. Le deuxième ensemble est constitué des sièges sociaux distincts non auxiliaires. Le Registre des entreprises les définit comme ceux qui perçoivent des frais pour leurs services. Ils ont des revenus et des coûts qui peuvent être déclarés de façon distincte et qui doivent être pris en compte par un système statistique dont l'objectif est de faire la somme de toutes les activités des unités individuelles pour obtenir des totaux pour l'entreprise.

Ces deux types de sièges sociaux comportent un nombre d'unités à peu près équivalent (tableau A1). Même si on a noté une augmentation légère du nombre total de sièges sociaux au cours de la période, le nombre de sièges sociaux non auxiliaires a diminué légèrement, tandis que le nombre de sièges sociaux auxiliaires a augmenté légèrement. Le contraire est vrai dans le cas de l'effectif. L'effectif a diminué dans le secteur auxiliaire, mais il a augmenté dans le secteur non auxiliaire.

Ce ne sont pas toutes les unités auxiliaires du Registre des entreprises qui sont des sièges sociaux. Certaines s'occupent de fonctions comme le commerce de gros, l'entreposage ou le transport, c'est-à-dire de fonctions de soutien autres que de gestion. On a noté une hausse générale du nombre de ces unités et de l'effectif qu'on y retrouve au cours de la période à l'étude (tableau A1).

Il est parfois difficile de classer une unité comme siège social ou autrement. Inévitablement, certains employés de chaque unité ont un rôle de supervision. Certains ont aussi des responsabilités qui s'apparentent à des fonctions de gestion. Une étude des changements dans l'intensité de la fonction de gestion doit par conséquent reconnaître la substitution des fonctions au fil du temps. Dans le tableau A2, nous présentons essentiellement les mêmes données que celles figurant dans le corps du document, mais nous ajoutons à l'ensemble des sièges sociaux (tant auxiliaires que non auxiliaires) les unités auxiliaires qui ne sont pas des sièges sociaux. Dans tous les cas, les unités ont été classées à partir de la même méthodologie que celle utilisée pour produire le tableau A2.

Tableau A1. Sièges sociaux et unités auxiliaires

Nombre d'unités	1999	2000	2001	2002	Croissance annuelle
Sièges sociaux auxiliaires	1 954	1 987	2 011	2 049	1,6%
Sièges sociaux non auxiliaires	1 982	1 906	1 907	1 920	-1,1%
Unités auxiliaires autres que des sièges sociaux	1 469	1 677	1 742	1 760	6,2%
Total des sièges sociaux	3 936	3 893	3 918	3 969	0,3%
Total des unités auxiliaires	3 423	3 664	3 753	3 809	3,6%
Effectif des unités					
Sièges sociaux auxiliaires	119 695	117 420	115 737	116 349	-0,9%
Sièges sociaux non auxiliaires	45 355	44 314	49 864	53 213	5,5%
Unités auxiliaires autres que des sièges sociaux	35 870	34 617	35 425	42 064	5,5%
Total des sièges sociaux	165 050	161 734	165 601	169 562	0,9%
Total des unités auxiliaires	155 565	152 037	151 162	158 413	0,6%
Effectif par unité					
Sièges sociaux auxiliaires	61,3	59,1	57,6	56,8	-2,5%
Sièges sociaux non auxiliaires	22,9	23,2	26,1	27,7	6,6%
Unités auxiliaires autres que des sièges sociaux	24,4	20,6	20,3	23,9	-0,7%
Total des sièges sociaux	41,9	41,5	42,3	42,7	0,6%
Total des unités auxiliaires	45,4	41,5	40,3	41,6	-2,9%

Source : Totalisation spéciale, Registre des entreprises.

Tableau A2. Sièges sociaux et unités auxiliaires autres que des sièges sociaux**Panel A : Nombre d'unités**

		1 999	2 000	2 001	2 002	Croissance annuelle
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	56	56	51	48	-5,0%
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	202	211	207	203	0,2%
22	Services publics	56	58	54	49	-4,4%
23	Construction	142	143	143	141	-0,2%
31-33	Fabrication	1 572	1 716	1 644	1 687	2,4%
41	Commerce de gros	594	581	591	590	-0,2%
44-45	Commerce de détail	983	970	973	970	-0,4%
48-49	Transport et entreposage	191	211	215	235	7,2%
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	155	156	161	158	0,6%
52	Finance et assurances	225	260	273	274	6,8%
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail	126	126	139	164	9,2%
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	115	109	138	144	7,8%
55	Gestion de sociétés et d'entreprises	16	14	16	12	-9,1%
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	109	99	105	110	0,3%
61	Services d'enseignement	19	20	19	20	1,7%
62	Soins de santé et assistance sociale	282	289	294	297	1,7%
71	Arts, spectacles et loisirs	51	55	56	54	1,9%
72	Hébergement et services de restauration	349	339	329	326	-2,2%
81	Autres services, sauf les administrations publiques	162	157	252	247	15,1%
	Total	5 405	5 570	5 660	5 729	2,0%

Panel B : Emplois

		1 999	2 000	2 001	2 002	Croissance annuelle
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	530	612	548	434	-6,4%
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	9 439	8 563	9 526	10 521	3,7%
22	Services publics	17 548	16 276	14 865	15 013	-5,1%
23	Construction	1 701	1 573	1 431	1 512	-3,9%
31-33	Fabrication	60 063	60 034	57 206	58 085	-1,1%
41	Commerce de gros	14 578	15 157	16 135	15 545	2,2%
44-45	Commerce de détail	25 226	24 258	26 236	26 218	1,3%
48-49	Transport et entreposage	13 800	13 272	14 958	23 286	19,1%
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	13 407	11 356	12 300	11 797	-4,2%
52	Finance et assurances	15 864	19 177	19 544	19 874	7,8%
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail	2 017	2 212	2 614	3 082	15,2%
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	4 703	4 031	5 224	5 650	6,3%
55	Gestion de sociétés et d'entreprises	643	531	543	501	-8,0%
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2 712	2 767	2 696	2 981	3,2%
61	Services d'enseignement	287	299	274	307	2,3%
62	Soins de santé et assistance sociale	6 691	7 005	7 534	7 680	4,7%
71	Arts, spectacles et loisirs	764	851	801	818	2,3%
72	Hébergement et services de restauration	6 007	5 438	5 294	5 193	-4,7%
81	Autres services, sauf les administrations publiques	4 940	2 939	3 297	3 129	-14,1%
	Total	200 920	196 351	201 026	211 626	1,7%

Panel C : Effectif par unité

		1999	2000	2001	2002	Croissance annuelle
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	9	11	11	9	-1,5%
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	47	41	46	52	3,5%
22	Services publics	313	281	275	306	-0,7%
23	Construction	12	11	10	11	-3,6%
31-33	Fabrication	38	35	35	34	-3,4%
41	Commerce de gros	25	26	27	26	2,4%
44-45	Commerce de détail	26	25	27	27	1,7%
48-49	Transport et entreposage	72	63	70	99	11,1%
51	Finance et assurances	86	73	76	75	-4,8%
52	Services immobiliers et services de location et de location à bail	71	74	72	73	0,9%
53	Services professionnels, scientifiques et techniques	16	18	19	19	5,5%
54	Gestion de sociétés et d'entreprises	41	37	38	39	-1,4%
55	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	40	38	34	42	1,3%
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	25	28	26	27	2,9%
61	Services d'enseignement	15	15	14	15	0,5%
62	Soins de santé et assistance sociale	24	24	26	26	2,9%
71	Arts, spectacles et loisirs	15	15	14	15	0,4%
72	Hébergement et services de restauration	17	16	16	16	-2,5%
81	Autres services, sauf les administrations publiques	30	19	13	13	-25,4%
	Total	37	35	36	37	-0,2%

Bibliographie

Armstrong, G. 1996. "Production Entities in Statistics Canada's Business Register." Document de travail 61N0019XPE. Division du registre des entreprises. Ottawa : Statistique Canada. Publié en anglais seulement.

Baldwin, J.R., D. Beckstead, G. Gellatly et A. Peters. 2000. *Analyse empirique des tendances sur le plan de la diversification des sociétés au Canada*. Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2000150. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R., D. Beckstead et A. Girard. 2002. *L'importance de l'entrée dans le secteur canadien de la fabrication, document accompagné d'une annexe sur les questions de mesure*. Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2002189. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R. et P. Hanel. 2000. *Les multinationales et le processus d'innovation au Canada*. Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2000151. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R., E. Rama et D. Sabourin. 1999. *Croissance de l'utilisation des technologies de pointe dans le secteur canadien de la fabrication durant les années 90*. Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF1999105. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R. et D. Sabourin. 2002. *Impact de l'adoption des technologies de l'information et des communications de pointe sur la performance des entreprises du secteur de la fabrication au Canada*. Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2002174. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Beckstead, D., M. Brown, G. Gellatly et C. Seaborn. 2003. *Une décennie de croissance: La répartition géographique émergente des branches de la nouvelle économie dans les années 90*. Série de documents de recherche sur l'économie canadienne en transition 11-622-MIF2003003. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Caves, R.E. et M. Kreps. 1993. "Fat: The Displacement of Nonproduction workers from U.S. Manufacturing Industries". *Brookings Papers on Economic Activity: Microeconomics 2*: 227-273.

Davis, J.C. et J.V. Henderson. 2003. "The Agglomeration of Headquarters". Document de travail, Department of Economics, Brown University.

Duranton, G. et D. Puga. 2002. From Sectoral to Functional Urban Specialization. *National Bureau of Economic Research Working Paper Series*. Document de travail 9112.

Statistique Canada. 2002. Produit intérieur brut par industrie : sources et méthodes. N° 15-547-XIF au catalogue. Division des mesures et de l'analyse des industries. Ottawa : Statistique Canada.